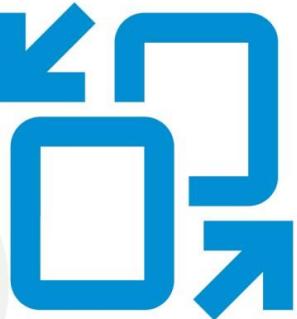


# Osez reprendre une entreprise



Vous souhaitez reprendre une entreprise performante qui dispose d'un bon portefeuille clients, de fournisseurs réguliers, d'une équipe solide ?  
Bénéficiez d'un accompagnement dans votre projet de reprise avec les partenaires de la CCI Lyon Métropole :

- Rencontre avec des experts
- Mise en relation avec des cédants présélectionnés



OBJECTIF

## BOURSE DES ENTREPRISES Rencontre cédants/repreneurs de TPE et PME

Plus de 500 offres de cession

Le 19 mars 2018 de 18h à 21h, à la CCI Lyon Métropole Place de la Bourse 69002 Lyon



DESCRIPTIF  
PROGRAMME

## PROGRAMME

17H30 : Accueil

18H : Conférence

19H - 21H : Mise en relation des cédants et des repreneurs

19H30 : Cocktail

L'anonymat et la discréction des entretiens seront garantis par l'attribution d'un numéro personnel à chaque participant.

[www.lyon-metropole.cci.fr](http://www.lyon-metropole.cci.fr)

Ils nous soutiennent :



Toute une banque pour vous



Groupama  
RHÔNE-ALPES AUVERGNE



BANQUE POPULAIRE  
AUVERGNE RHÔNE ALPES



BNP PARIBAS  
La banque d'un monde qui change



Le Portage Salarial



la solidarité change le monde



GSC  
L'assurance perte d'emploi des dirigeants et des entrepreneurs

COUPON RÉPONSE COUPON RÉPONSE : Merci de bien vouloir nous retourner votre réponse (lisiblement remplie), votre offre de cession avant le **10 mars 2018** par mail à [reprisettransmission@lyon-metropole.cci.fr](mailto:reprisettransmission@lyon-metropole.cci.fr) ou à l'adresse suivante CCI Lyon Métropole Palais du commerce Place de la bourse 69002 Lyon:

**Votre demande de participation est automatiquement prise en compte - pas de confirmation**

Madame / Monsieur : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Participera à la rencontre le 19 mars 2018.....

Participera au cocktail à partir de 19h30

Nombre de personne(s).....

Le client doit donc expressément faire connaître son consentement ou son opposition à l'utilisation de ces données par la CCI LYON METROPOLE. En effet les données tirées des adhésions des clients sont susceptibles d'être utilisées par la CCI LYON METROPOLE au titre de fichier informatique de clientèle après déclaration à la CNIL pour promouvoir des produits ou offrir des avantages divers. Conformément à l'article 34 de la Loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 et de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, toute personne dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification concernant les données informatiques la concernant. Vous pouvez vous opposer à ce que vos données personnelles communiquées ci-dessus soient utilisées ultérieurement.

Par la CCILM  Par des partenaires de la CCILM